



[ABCD de l'égalité](#) offre aux enseignants des outils et des ressources pour aider à la prise de conscience des préjugés et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes.

[Objectif égalité](#) sensibilise les jeunes aux stéréotypes en matière de formations et de métiers. Ce site aborde les thématiques du choix d'études, du premier emploi ainsi que de l'égalité des droits dans la vie professionnelle.

Qu'est-ce que l'ABCD de l'égalité ?

C'est un programme mettant à disposition des enseignants des outils et des ressources pédagogiques et visant à transmettre aux élèves **la culture de l'égalité entre filles et garçons**.

Il s'agit d'une **démarche pédagogique conçue pour amener les élèves à réfléchir** autour de certaines questions : la danse est-elle réservée aux filles ? Une femme peut-elle être pompier ? Un homme peut-il être sage-femme ?

Cette démarche est actuellement conduite **dans plus de 600 classes** (275 écoles maternelles et élémentaires) de dix académies volontaires.

L'ABCD de l'égalité, comment ça fonctionne ?

Des ressources pédagogiques rattachées à différentes matières du programme de primaire

Les ressources pédagogiques **sensibilisent les élèves à l'égalité** entre filles et garçons en prenant des exemples en littérature jeunesse, histoire des arts, etc.

Des outils de formation pour aider les enseignants de primaire

Ces outils aident les enseignants de primaire à :

- prendre conscience de la force des préjugés et stéréotypes sexistes
- **savoir repérer des situations scolaires productrices d'inégalités** entre les filles et les garçons et en tenir compte dans leurs pratiques pédagogiques
- comprendre **comment les stéréotypes se construisent** chez les enfants, afin de permettre l'orientation et la réussite scolaire de tous les élèves dans les différentes filières

Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons : une obligation légale

Extrait de l'article L. 121-1 du Code de l'éducation

Depuis 1989, "les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur [...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. [...] Ils assurent une formation à la connaissance et au

respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. [...] Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité."

La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018

La convention s'articule autour de trois priorités : acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes ; renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ; s'engager pour une mixité plus forte des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.